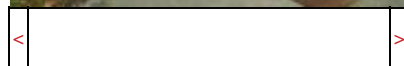


17.12.10 | 04:30 | La Côte

TERRE SAINTE

## La fusion entre en période d'hibernation



Chavannes-des-Bois, Commugny, Coppet, Founex, Bogis-Bossey, Tannay, Mies et Chavannes-de-Bogis ont décidé d'un commun accord de ne pas «forcer» le passage et d'attendre les élections communales pour éventuellement relancer le dossier. Aux prochaines autorités d'en décider. Archives *La Côte*

Après l'annulation par le Conseil d'Etat du refus de Founex, les huit communes ont décidé de transmettre le dossier aux futures Municipalités. Comme on s'y attendait, la fusion des communes de Terre Sainte est mise en stand-by par les autorités villageoises d'un commun accord. C'est ce qui ressort de l'annonce faite mercredi soir au Conseil communal de Founex par le syndic Georges Binz, lisant un communiqué adressé à l'assemblée comme à la presse:

*"lors de sa séance du 6 décembre 2010, la Municipalité a décidé de ne pas représenter le préavis relatif à la fusion avant la fin de la présente législature. Elle laissera ainsi la latitude aux futures autorités de remettre en route ce dossier. (...) Au surplus, l'annulation de la décision du Conseil communal par le Conseil d'Etat ne crée pas l'obligation pour les communes parties au projet de fusion, y compris pour la commune de Founex, de voter sur le préavis. Les sept autres communes concernées ont pris connaissance de la décision de notre autorité et ont décidé, de leur côté, d'informer leurs législatifs qu'elles ne représenteront pas non plus ledit préavis dans le courant de cette législature."*

En d'autres termes, les Municipalités des huit communes choisissent de ne pas forcer le passage et de laisser aux futures autorités, qui seront connues après les élections communales de mars 2011, la possibilité de

relancer, immédiatement ou non, le processus. Syndic de Coppet, Pierre-André Romanens, explique: *le timing est mauvais; insister pour refaire un vote en février aurait conduit à l'échec. Prenons au contraire le temps pour peaufiner certains points qui ont posé problème, comme les questions de patrimoine culturel et d'infrastructures ou encore de gestion du territoire.*

Si certains élus ont d'ores et déjà annoncé ne pas se représenter en mars prochain, Pierre Stampfli, syndic de Chavannes-de-Bogis, compte, lui, poursuivre l'aventure. Mais les changements annoncés au sein des différents exécutifs poussent le syndic à la prudence: *de nouvelles équipes dirigeantes vont arriver. Il faudra le temps d'instaurer la discussion au sein de la Municipalité. Cela ne se fera pas avant quelque temps.*

RODOLPHE HAENER

Dernière mise à jour : 17.12.10 | 09:49